



Stratégie de mise en œuvre et d'anticipation de la séquence ERC sur le territoire de Nîmes Métropole

en collaboration avec

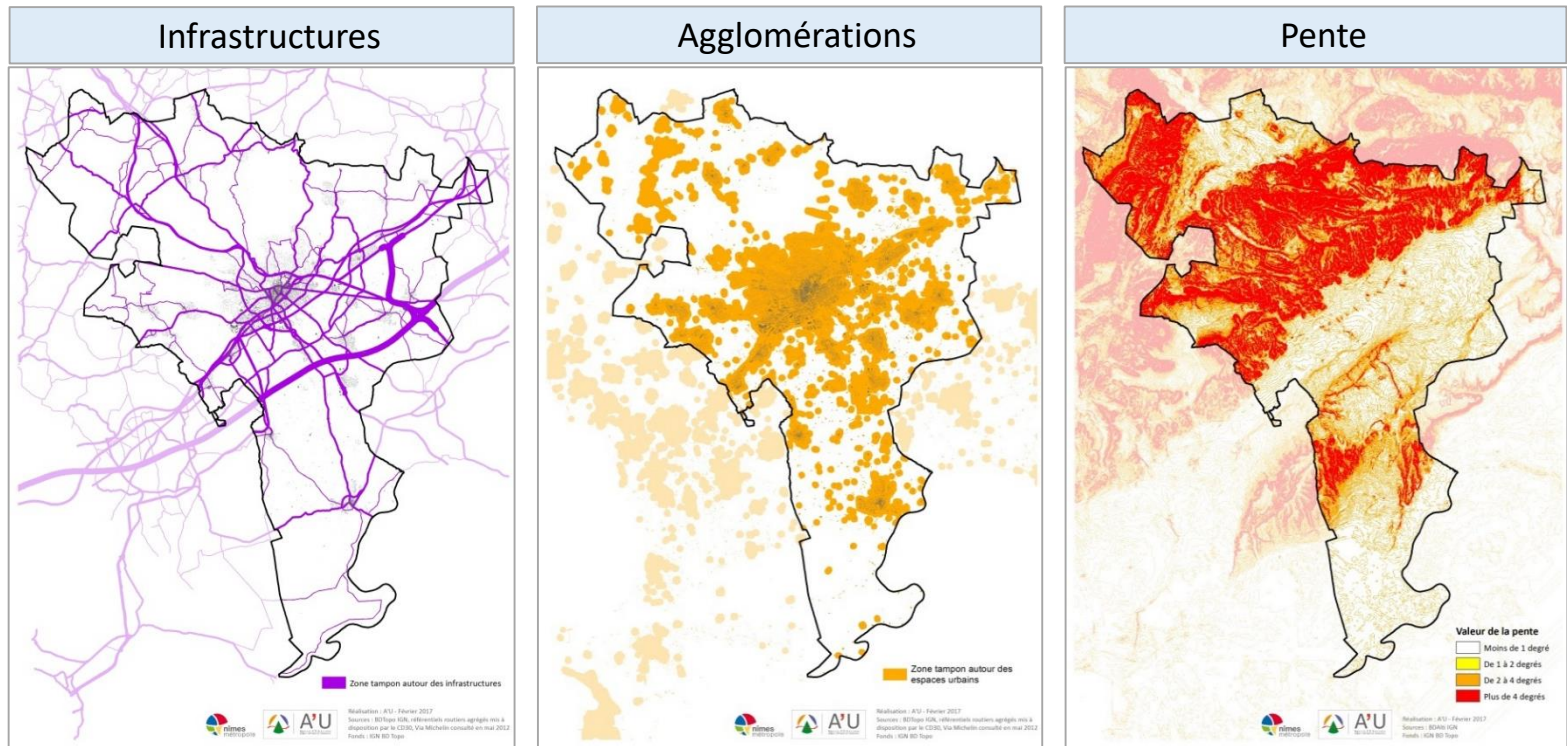


Une anticipation des impacts des projets d'aménagement
pour favoriser l'évitement et préparer la compensation

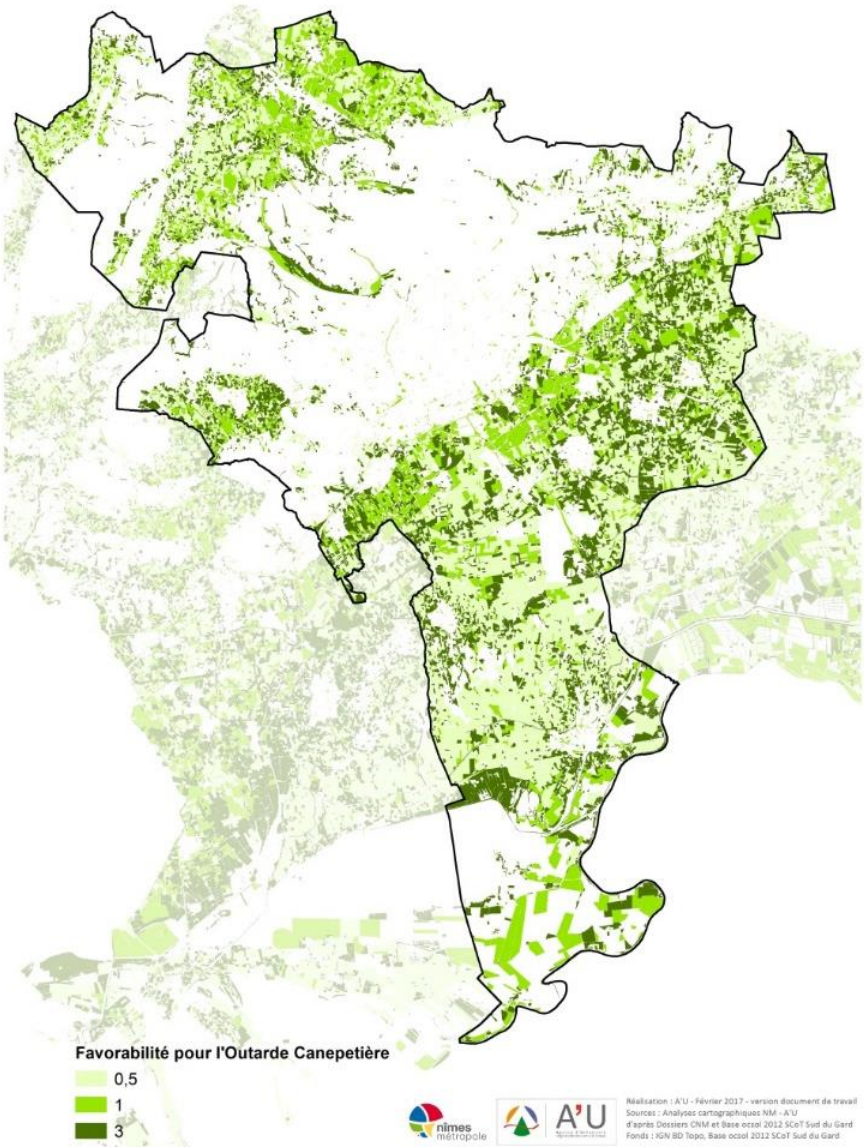


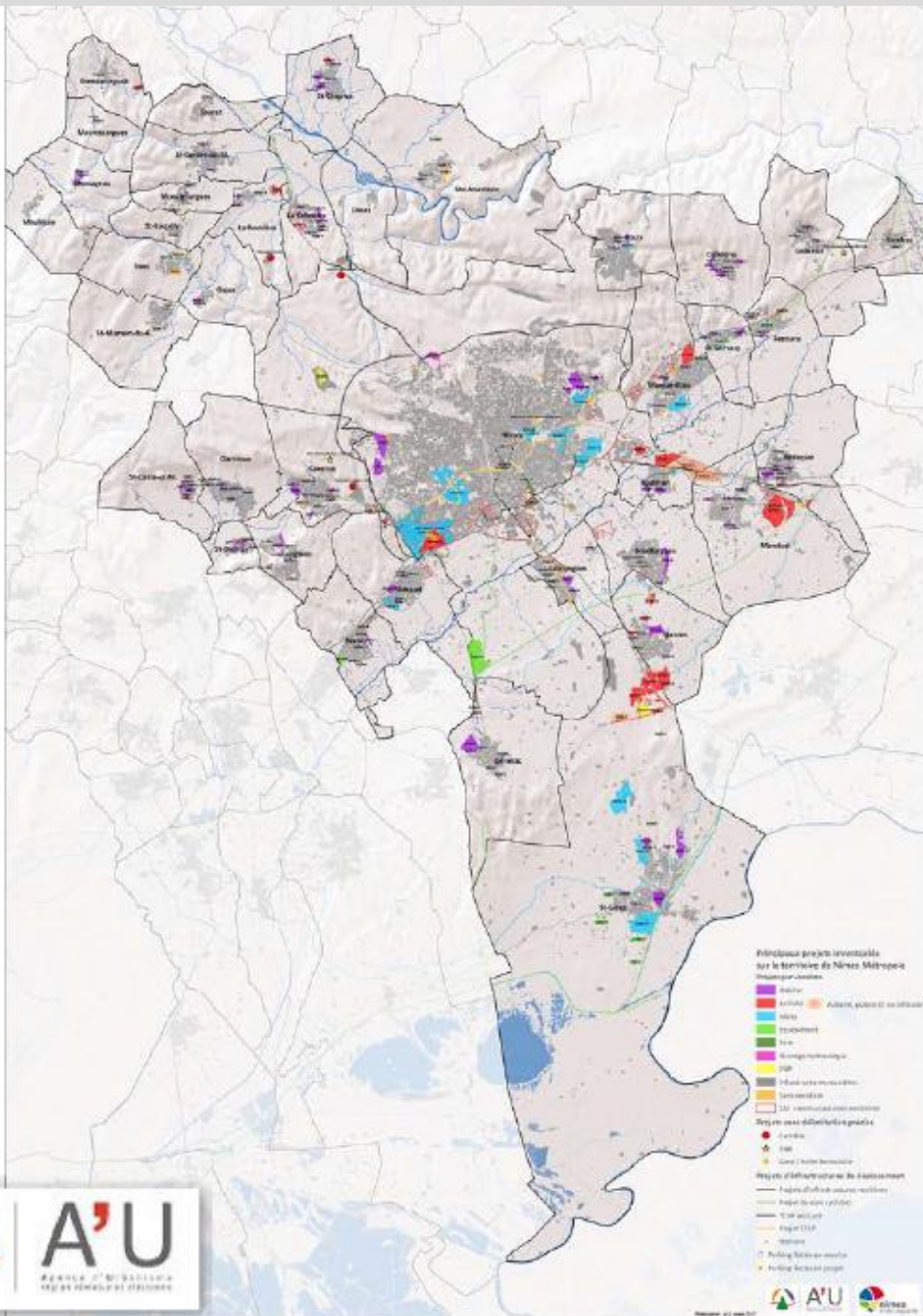
Outarde canepetière

Identification des milieux défavorables



Identification des milieux favorables





- Date de **2030** choisie pour correspondre à celle du Projet de Territoire, du SCOT Sud Gard.
- Près de **300 projets** : projets d'aménagement connus et secteurs inscrits dans les PLU.
- Une difficulté à déterminer les **projets soumis à étude d'impact** (analyse au cas par cas).
- Une **première estimation des impacts potentiels cumulés** sur deux espèces protégées, avec un focus sur les projets à court terme.

*Identification des espèces « parapluies » qui ont générées des dossiers de dérogations dans le Gard
Modélisation des habitats favorables et défavorables, pour 3 espèces, grâce aux travaux du CEFÉ-CNRS
et aux données de l'occupation du sol 2012 du SCOT*



**Outil d'aide à la décision dans le choix des zones de développement du SCOT/PLU/projets d'aménagement
Application du volet « E » de la séquence ERC et apport de justification à l'A.S.A.M.I**



*Identification et localisation des projets d'aménagement connus
Identification et localisation des secteurs ouverts à l'urbanisation (PLU)*

EVITER

- Evaluer la sensibilité écologique du territoire de Nîmes Métropole
 - Création d'une base de données naturaliste « toute espèces »
 - Développement d'une méthode de cartographie des enjeux naturalistes.
- Préparation du futur PLUi

REDUIRE

- Création d'un référentiel des mesures de réductions

COMPENSER

- Améliorer la connaissance sur le rôle écologique des friches des milieux ouverts en vue de l'accueil de futures mesures compensatoires.
- Développer une stratégie d'acquisition foncière par anticipation